 Guéret , le 16/12/2015

 Maryse RENAULT

Secrétaire départementale de l’UNSA Education

A

 Monsieur Philippe CHOPIN

Préfet de la Creuse

Monsieur Pierre-Yves DUWOYE

Recteur de l’Académie de Limoges

Objet : sécurité des écoles, établissements scolaires,

Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur,

Par ce courrier, j’attire votre attention sur l’inquiétude, voire l’anxiété grandissante des personnels de l’Education dans les écoles et les établissements par rapport au risque terroriste.

En effet depuis la publication par Daech de son réquisitoire contre l’école française et ses enseignants, ces derniers deviennent clairement des cibles d’actes terroristes potentiels, dont l’origine pourrait être celle de groupes organisés, mais également d’individus qui se seraient saisis de cet appel de Daech.

Jusqu’aujourd’hui chefs d’établissement et directeurs d’école ont été destinataires de multiples injonctions, plan vigipirate, mise en conformité des PPMS par rapport

au risque terroriste, exercices d’évacuations, établissement d’une fiche intrusion...

Des circulaires, des notes de service ne peuvent suffire pour accompagner les chefs d’établissement et particulièrement les directeurs d’école, bien isolés pour faire face à une situation aussi grave.

Pour l’UNSA-EDUCATION, la sécurité relève avant tout des autorités publiques : préfectures, sous-préfectures, gendarmerie, police et municipalités.

Nous demandons instamment que les sous-préfets réunissent les maires de leur territoire afin de les mettre face à leurs responsabilités ; il appartient aux maires

d’accompagner la mise en sécurité de leurs écoles. Nous demandons

que des équipes pluridisciplinaires (directeurs, chefs d’établissement, gendarmerie ou police...) se réunissent par commune ou groupe de communes (dans le cas de petites communes rurales), afin d’étudier pour chaque école ou établissement les réponses les plus adaptées en matière de protection.

A notre connaissance aucune attention particulière n’a été portée à des écoles et établissements sur des sites sensibles, pouvant être potentiellement des cibles privilégiées.

Nous demandons également que le site universitaire (l’ESPE) soit bien

pris en compte dans ce risque.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Recteur, mes respectueuses salutations.

Maryse RENAULT

Secrétaire Départementale de l’ Unsa Education creusois